

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 09 JUILLET 2013

PRESENTS : Messieurs LENEL, REYNIER, IMPROTA, BERNARDI, FUENTES, COSTE, CELDA, FERRARI, RICARD, SITTONI, AUBERT et Madame CHAIX-MOUNET.

ABSENTS : Messieurs BOREL, NORYNBERG, ANTONETTI, DRUJON D'ASTROS, KLONIECKI et Madame MOUREN.

ABSENT EXCUSE : Monsieur MALAOUI

PROCURATION : Monsieur MALAOUI à Monsieur AUBERT

Madame CHAIX-MOUNET Christine a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 06 juin 2013 est adopté à l'unanimité.

i) MODIFICATION POUR ERREUR MATERIELLE – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUPRES DU CONSEIL GENERAL – ACQUISITION D'UN TERRAIN BATI (PROJET CENTRE AERE)

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la réalisation de l'étude de programmation ainsi que le plan de financement et sollicite l'aide du Conseil Général dans le cadre d'une demande de subvention exceptionnelle 2013 pour l'achat d'un terrain bâti en vue de réaliser un centre aéré pour un montant approximatif global de 267 400,00 € qui correspond à un montant net de subvention de 160 440,00 € TTC.

ii) AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN EMPRUNT DE 70 000,00 AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE-ALPES-CORSE

Afin de financer l'achat du terrain en vue de la construction d'un centre aéré, Monsieur le Maire rappelle qu'il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 70 000,00 €.

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à contracter auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Provence-Alpes-Corse à Marseille.

III) OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE INTERACTIVE D'UN MONTANT DE 200 000,00 € AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE PROVENCE-ALPES-CORSE

Afin de financer l'achat du terrain en vue de la construction d'un centre aéré, Monsieur le Maire rappelle qu'il est opportun de recourir à une ligne de trésorerie de 200 000,00 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'autoriser Monsieur le Maire à contracter auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Provence-Alpes-Corse à Marseille, une ligne de trésorerie interactive d'un montant de 200 000,00 €.

IV) DECISION MODIFICATIVE N°1 – OUVERTURE DE CREDITS ET PREVISION DE RECETTES

Afin de financer l'achat du terrain en vue de la construction d'un centre aéré, Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative du budget.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve :

Désignation	Dépenses	Recettes
D 2115 Terrains bâtis	270 000,00 €	
D 16441 Opérations afférentes à l'emprunt	200 000,00 €	
R 1641 Emprunts en euros		70 000,00 €
R 16441 Opérations afférentes à l'emprunt		200 000,00 €
R 1323 Départements		200 000,00 €
TOTAL	470 000,00 €	470 000,00 €

V) RECRUTEMENT D'UN EMPLOI AIDE

En vue de pallier aux besoins de la commune et notamment en ce qui concerne le transport scolaire, le Maire propose à l'assemblée délibérante de procéder au recrutement d'un emploi aidé, soit un emploi d'avenir, soit un CUI-CAE (contrat unique d'insertion –contrat d'accompagnement dans l'emploi).

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le recrutement d'un emploi aidé.

La séance est levée à 19 H

**Monsieur le Maire
Président de séance**

André LENEL